



ID: 031-253102297-20240405-D24\_04\_505-DE

# IV - PROGRAMME D'ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT

### IV.1 - PROGRAMME D'ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT - SAGE

IV.1.2.3 - SAGE « Vallée de la Garonne » - Action thématique « Milieux aquatiques et humides »

## DÉLIBÉRATION N°24-04-505

Le vendredi 5 avril 2024 à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 23 mars 2024, s'est réuni à l'Hémicycle du Conseil départemental de Lot-et-Garonne à Agen (47).

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE Est nommé comme secrétaire de séance M. Thierry SUAUD

NOM DU DELEGUE	PRESENT A DONNE POUVOIR A : N		A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstentio
EGION OCCITANIE (4X11)				- An			
Jean-Louis CAZAUBON	OUI				11		
Patrice GARRIGUES	NON	OUI	M. CAZAUBON	OUI	11		
Yann HÉLARY	OUI				11		
Mélanie TISNÉ-VERSAILLES	МОМ	OUI M. HELARY		OUI	11		
EGION NOUVELLE-AQUITAINE (	4X9)			T			
Marie-Laure CUVELIER	NON	NON		OUI			
Delphine EYCHENNE	NON			OUI			
Annick COUSIN	NON	NON		NON			
Henri SABAROT	NON	OUI	M. FABRE	oui	9		
	1						
EPARTEMENT DE LA HAUTE-GA	ARONNE (2x13)						
Jean-Michel FABRE	oui				13		
Thierry SUAUD	oui				13		
EPARTEMENT DU TARN-ET-GAI	PONNE (2V10)						
Alain BELLOC	OUI				10		Т
Emmanuel CROS	NON	oui	M. BELLOC	OUI	10		
	*						
EPARTEMENT DU LOT-ET-GARC	ONNE (2×9)						
Philippe BOUSQUIER	иои	oul	M. VO VAN	ıuo	9		
Paul VO VAN	OUI				9		
EPARTEMENT DE GIRONDE (2X	8)						
Martine COUTURIER	oui				8		1
Hervé GILLÉ	NON	OUI	Mme COUTURIER	OUI	8		
							.+.

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	133
Membres présents	7	Vote pour	133
Membres représentés	6	Vote contre	0
Membres absents excusés	8	Majorité absolue	67,5
Nombre de votants	13		
Appréciation du quorum	9		



ID: 031-253102297-20240405-D24\_04\_505-DE

### DÉLIBÉRATION N°24-04-505

VU le SAGE « Vallée de la Garonne » approuvé le 21 juillet 2020 après enquête publique,

VU le protocole d'accord avec la CLE pour porter la mise en œuvre du SAGE,

**VU** le procès-verbal de la séance plénière de la CLE Garonne du 15 février 2024, notamment l'avis favorable sur sa feuille de route 2024,

VU le débat d'orientations budgétaires en date du 6 mars 2024,

VU le vote du budget primitif du budget principal du SMEAG en date du 5 avril 2024,

VU le rapport du Président,

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

**AUTORISE** la poursuite de l'animations « milieux aquatiques et humides » et d'y affecter, en 2024, 0,815 ETP valorisé globalement à **46 654,71** € (salaires chargés prévisionnels pour 2024) y compris frais indirects (20 %),

**DÉCIDE** d'engager les prestations nécessaires à la réalisation de la mission à hauteur de 8 003 € TTC,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'animation thématique ci-dessous : SAGE-Voletzones humides

	Anin	Animation		Prestations	
	En ETP	En€TTC	structure 20%	riestations	
54 658	0,815	38 878,92	7 775,78	8 003,00	

	Taux d'a	Taux d'aide Objet		Assiette retenue Objet		Montant de l'aide Objet		Taux de financement réel
	Obje							
Financeurs	Animation + frais de structure 20 %	Prestations	Animation + frais de structure 20 %	Prestations	Animation + frais de structure 20 %	Prestations		
AEAG	50,00%		46 655		23 327		23 327	
AEAG		50,00%		7 211		3 605	3 605	
<del></del>				·	Financement e	xtérieur	26 933	49,28%
					Autofinanceme	ent	27 725	50,72%
					Coût total		54 658	100,00%

**SOLLICITE**, au titre de cette animation, un financement auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, au taux de 50 %,

**SOLLICITE**, au titre des études et des actions de communication, un financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, au taux de  $50\,\%$ ,

**AUTORISE** le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette animation, et notamment les demandes de subventions,

AUTORISE le président à formaliser et signer tous les actes en relation avec cette opération.

Fait à Agen, le 5 avril 2024 Pour extrait conforme,

> Le Président, Jean Wichel FABRE

Le Secrétaire,